

Disponible uniquement avec votre nouveau forfait Illimythics Famille

**AVANTAGE CLIENTS BOX SFR/NEUF** (en Série Limitée jusqu'au 31/12/2008)



**Tous vos appels sont aussi illimités vers la Box de la maison avec votre forfait illimythics famille**



**Coupon à compléter et à renvoyer pour profiter gratuitement de l'AVANTAGE CLIENTS BOX SFR/NEUF** (en Série Limitée jusqu'au 31/12/2008)

- OUI**, je suis détenteur d'un forfait Illimythics Famille et souhaite bénéficier **gratuitement** de l'**AVANTAGE CLIENTS BOX SFR/NEUF**<sup>(1)</sup> : appels illimités 24h/24, 7j/7 vers le numéro Box de mon domicile pour les 4 numéros SFR constituant ma SFR Famille<sup>(2)</sup>.
- OUI**, je joins à ce coupon la facture ADSL demandée.

J'ai bien noté que je bénéficierai de cette offre à compter du traitement de ce coupon par SFR, et que je recevrai un courrier me le confirmant.

M.     Mme     Melle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

N° de fixe de votre box :    \_\_\_\_\_

N° de mobile SFR de votre forfait Illimythics Famille :    \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

- Souscrire à l'un des forfaits Illimythics Famille** dans votre point de vente SFR, sur [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr) ou par appel au 900 (temps d'attente gratuit puis prix d'un appel normal).
- Joindre une photocopie de votre dernière facture ADSL en entourant le numéro d'appel de votre Box et vos nom et adresse** devant correspondre à ceux indiqués dans votre contrat mobile Illimythics Famille.
- Renvoyer le coupon et la facture ADSL avant le 31/12/2008 à l'adresse suivante :**  
SFR Avantage « Clients Box SFR/Neuf »  
TSA 1113  
57 757 METZ CEDEX 9

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

(1) Avantage souscriptible du 08/10/08 au 31/12/08 dans la limite de 15 000 souscriptions. Réservé aux clients titulaires d'une offre SFR Box ADSL, TELE2 Box, 100% Neuf Box, neufbox de SFR, Club Internet 2, Club Internet 3 et du forfait « Illimythics Famille » de SFR, sous réserve d'envoi des justificatifs requis dans les 4 semaines suivant la souscription au forfait « Illimythics Famille » (facture ADSL de moins de 3 mois). (2) Appels métropolitains illimités vers la Box du domicile pour tous les membres de la Famille. 3H maximum par appel pour les Abonnés ; 1H maximum par appel pour les clients SFR La Carte (avec une recharge en cours de validité), les titulaires des Minis de SFR et les Forfaits Bloqués SFR. Puis décompté du forfait ou facturé au-delà si celui-ci est épuisé (hors SFR La Carte : appel interrompu au bout d'1H). Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel et copie de votre pièce d'identité à : SFR Service Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121 - 57757 METZ CEDEX 9. Conformément aux dispositions des articles L.121-20 et L.121-20-2 du Code de la Consommation, vous bénéficiez d'un délai de 7 jours francs à compter de l'acceptation de l'offre pour renoncer au service. Toutefois, cette faculté de rétractation ne peut être exercée à compter de la mise à disposition par SFR du service lorsque cette dernière a débuté, avec votre accord, avant la fin du délai de 7 jours francs.